



INSTITUT EUROPÉEN DES RELATIONS INTERNATIONALES

WORKING PAPER

7-2013

L'IDENTITÉ EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ET DIPLOMATIE GLOBALE

UN AUTRE MODÈLE DE REGULATION INTERNATIONALE DE LA VIOLENCE

Irnerio SEMINATORE

Président de l'Institut Européen des Relations Internationales
Directeur de l'Academia Diplomatica Europaea

Brussels
11-04-2013

© Institut Européen des Relations Internationales
Bruxelles, 11 Avril 2013
Institut Européen des Relations Internationales
27/A, Boulevard Charlemagne
1000 – Bruxelles (Belgique) Tel. : +32.2.280.14.95 – Site Web : www.ieri.be

Citation : Major General Giorgio SPAGNOL, “L'identité européenne de sécurité et de défense et diplomatie globale”, N° 7-2013, *IERI Working Papers*, Bruxelles, 2013

L'identité européenne de sécurité et de défense et diplomatie globale

UN AUTRE MODÈLE DE REGULATION INTERNATIONALE DE LA VIOLENCE

11 Avril 2013

Irnerio SEMINATORE

Président de l'Institut Européen des Relations Internationales

Directeur de l'Academia Diplomatica Europaea

L'identité européenne de Sécurité et de défense doit être bâtie sur un autre modèle de régulation internationale de la violence et sur un nouveau modèle d'industrie militaire européenne. Le premier modèle vise une régulation stratégique qui préserve l'articulation entre dissuasion nucléaire et forces conventionnelles et donc une cohérence d'ensemble des système de défense. La deuxième concerne « les limites » des sous-équipements militaires qui menacent les bases industrielles de l'Europe et donc l'emploi graduel des forces en situation de tensions internationales urgentes et graves.

La régulation stratégique affecte l'identité et la diplomatie européenne dans la pratique de la négociation, de marchandage coercitif, surtout en cas de transgression du Traité de non prolifération nucléaire (Iran/Corée du Nord) transgressions qui portent une atteinte dangereuse à la paix mondiale. Les limites des sous équipements, influent la survie capacitaire de l'Europe et le déséquilibre entre forces conventionnelles nationales dans leur emploi en toutes les situations de prévention et de crises, régionales ou locales, de basse ou moyenne intensité (aire de déstabilisation du Moyen-Orient et d'Afrique).

Le modèle de sécurité du premier type tient à l'ordre global et aux pôles de puissance majeures du système et donc à l'insularisation des perturbateurs qui porte atteinte aux grands équilibres mondiaux, (en leurs Linkages multiples). Le deuxième se réfère aux conflits et aux combats aux portes de l'Europe, coûteux en matériels et dévorateurs d'équipements et de ressources. (Libye, Syrie, Liban, Egypte, Mali)

La diplomatie européenne est impuissante si elle ne peut aller au delà des seules sanctions économiques en cas de transgression du Traité, se configurant comme une diplomatie de l'intimidation (Iran) et les défenses européennes deviendront rapidement inopérantes si elles ne peuvent disposer de moyens de terrain et d'une base industrielle à caractère militaire qui les exclue de la compétition et de la compétitivité internationale. L'identité européenne de sécurité et de défense ne peut survivre en condition normales avec des budgets nationaux de défense en baisse et inférieurs au minimum de 2 % du PIB recommandé par l'OTAN.

Ces deux aspects ont pour finalité essentielle d'assurer le fondement capital de la stratégie, la recherche de la liberté d'action sur le terrain de la négociation, de la prévention et de la conduite des opérations. La lutte contre la prolifération (Iran), présupposant une rationalité suffisante entre les parties, exige non seulement une négociation permanente et un dialogue implicite de la force, mais aussi un marchandage coercitif et un ensemble d'intérêts politiques communs et divergents, qui préservent le « tiers non engagé » (Israël) de l'utilisation de la « compellence » (action de violence visant à stopper une action : ex : le processus d'enrichissement de l'uranium à caractère militaire).

La lutte contre l'islamisme, le terrorisme et la déstabilisation politique (Syrie, arc islamique, Mali, etc) implique l'utilisation de capacités militaires que seulement des budgets préservés de l'érosion peuvent autoriser. En effet la corrélation entre occurrence des conflits et économie de défense justifie l'émergence d'une identité autonome et indépendante de l'UE pouvant faire recours à l'article V de l'Otan et réagir positivement à la réorientation stratégique des USA vers l'Asie du Sud Est et en Asie Centrale, une réorientation aéro-navale dans le premiers cas et une présence terrestre dans le deuxième.

La dérégulation stratégique actuelle, engendrée par la déstabilisation de la violence, l'hétérogénéité des acteurs exotiques, l'évolution des techniques, la cyberguerre, l'impossibilité de codes communs de rationalité, la dissuasion élargie, valorisent le rôle des forces conventionnelles et les dimensions créatives ou préservatrices des identités européennes, individuelles et collectives, en matière de sécurité et défense et établissent une corrélation entre identité et stratégie générale.

De surcroît et afin d'échapper au décrochage stratégique et militaire qui affecte presque toute l'Europe en matière de budgets et des programmation militaire, l'effort de maîtrise des finances

publiques se fera durement sentir et aura des conséquences militaires importantes pour l'industrie européenne. Dans un monde marqué par la compétition militaire entre les puissances, les risques stratégiques persistants et la présence de zones de crise à proximité immédiate du continent, le « status quo » industriel n'est pas tenable. En effet trois phénomènes concourent à l'érosion de l'autonomie stratégique de l'UE et de son industrie de l'armement et donc de son identité militaire :

- l'arrêt des programmes et donc des exportations ;
- la révision du format des armées qui est à la baisse ;
- le développement accéléré des technologies de pointes.

Ainsi une inflexion devra caractériser la relation entre les États européens dans le sens d'une plus grande interdépendance productive. Une maîtrise des coûts d'équipement, dans leur cycle de vie qui deviendra plus long, modifiera la relation entre l'industrie et l'armée et l'industrie et l'État, car l'activité de production, de développement et d'entretien se réorientera vers l'amélioration continue des équipements.

La menace ultime pour l'Europe c'est que les États pionniers et les puissances militaires moyennes ne soient plus en mesure de garantir l'indépendance et l'autonomie politico-stratégique du continent.